



## COMMISSION DES JEUNES

### Réunion du mercredi 25 mai 2022

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

**Présents** : Alain Marcq, Adrien Tourrettes.

**Absents excusés** : Benoît Martinaud, Mickaël Fortunato, Raphaël Moll, Gaël André.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

**U6/U7 et U8/U9** : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

**U10/U11** : Gaël André – 06.84.42.62.71

**U12/U13** : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51 & Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

**U15** : Mickaël Fortunato – 06.72.89.92.67

**U17** : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

### Infos générales

**La journée nationale des débutant (JND) pour les catégories U6-U7 et U8-U9 se déroulera le samedi 18 juin après-midi sur les installations du club de Casteljaloux.**

**Un formulaire d'inscription en ligne a été envoyé par mail par le District. Merci de le compléter avant le dimanche 5 juin dernier délai. Passé cette date, plus aucune inscription ne sera possible.**

**Les finales de Coupes U15 et U17 ainsi que la finale du Challenge Varao U13 auront lieu le samedi 11 juin au Passage d'Agen et seront organisées conjointement par les clubs de l'AS Passage et du Passage FC.**

Vous pouvez retrouver en fin de PV une rubrique « Tournois » regroupant l'ensemble des tournois organisés par les clubs du département. N'hésitez pas à communiquer les informations nécessaires (dates, lieux et catégories) concernant vos tournois au District afin que la Commission les diffuse.

### U6/U7

**Feuille de plateaux manquantes du 21/05 :**

Plateau B organisé par Laugnac

Plateau C organisé par Passage FC

Plateau E organisé par FCVL

Plateau F organisé par Castillonnès

### U10/U11

## **Challenges :**

Résultat des finales des Challenges Départemental et Ransinan du 21/05 à Miramont de Guyenne :

### **Challenge Départemental :**

1. FCVL 1
2. SU Agen 1
3. Bias 1
4. FC Marmande 1
5. Passage FC 1
6. EBBE 1
7. EBBE 3
8. FC Marmande 2

### **Challenge Ransinan :**

1. Le Mas 1
2. Val de Guyenne 2
3. FCVL 3
4. Laugnac 2
5. Laroque/Maurin 2
6. Penne/St Sylvestre 1
7. FC Marmande 3

La Commission félicite l'ensemble des clubs participants pour le très bon état d'esprit dans lequel se sont déroulées ces finales avec une mention particulière aux 2 clubs vainqueurs, FCVL 1 pour le Challenge départemental et Le Mas 1 pour le challenge Ransinan.

Remerciements également au club de Miramont pour la parfaite organisation de cette journée.

### **Feuille de plateaux manquantes du 21/05 :**

Plateau 1 organisé par Sainte-Livrade

Plateau 3 organisé par FCPA

Plateau 4 organisé par Agen RC

Plateau 6 organisé par Dausse

Plateau 8 organisé par Monflanquin/Villeréal

Plateau 12 organisé par Sainte-Bazeille

## **U12/U13**

### **Feuille de matchs manquante :**

U13 PH poule A :

Match n° 24451851 du 21/05 Confluent 2 / Caumont-Fourques 1

### **Forfaits :**

#### **U13 PH poule B**

Match n° 24451879 du 21/05 Passage FC 1 / Fumel 1 : forfait de Fumel (1<sup>er</sup> forfait)

Passage FC : 3 points, 3 buts – Fumel : moins 1 point, 0 but

#### **U13 District poule B**

Match n° 24451950 du 21/05 Casseneuil 2 / FCPA 3 : forfait de Casseneuil 2 (3<sup>ème</sup> forfait)

Casseneuil 2 : moins 1 point, 0 but – FCPA 3 : 3 points, 3 buts

#### **U13 District poule B**

Match n° 24451951 du 21/05 FCVL 3 / Cancon : forfait de Cancon (3<sup>ème</sup> forfait)

FCVL 3 : 3 points, 3 buts – Cancon : moins 1 point, 0 but.

## U17 Interdistricts

Match n° 24326524 FCVL / GJ Sarlat-Montignac 2 du 28/05

La Commission prend note de la décision de la Commission de discipline qui donne le match à jouer sur terrain neutre à une distance de plus de 40 km de Villeneuve/Lot.

Ce match se jouera sur les installations du club de Miramont de Guyenne à 15h avec 3 arbitres officiels et à huis clos. Nous remercions le club de Miramont pour le prêt des installations.

## Match U17 Interdistricts n° 24326535 du 21/05 GJ Sarlat-Montignac 2 / GJ Ribérac-Aulaye-Tocane 1 :

Réserves du club de GJ Ribérac-Aulaye-Tocane portant sur la participation de plus de 3 joueurs ayant participé à 7 matchs ou plus en équipe supérieure et sur la participation de joueurs ayant disputé l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour avec une équipe supérieure.

La Commission,

Considérant les réserves d'avant-match formulées par le club de GJ Ribérac-Aulaye-Tocane,

Considérant la réception de la confirmation de ces réserves adressée par le club de GJ Ribérac-Aulaye-Tocane en date du dimanche 22 mai 2022,

Juge les réserves d'avant-match et leurs confirmations régulièrement posées conformément aux dispositions des articles 142 et 186.1 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football,

Considérant les dispositions de l'article 26 C/ 2) b) des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine selon lesquelles : « Ne peut participer, au cours des 5 dernières rencontres de championnat régional ou départemental avec une équipe inférieure, plus de 3 joueurs ayant pris part effectivement au cours de la saison à plus de 7 rencontres officielles (championnats et coupes) avec l'une des équipes supérieures du club. »,

Considérant que l'équipe supérieure de GJ Sarlat-Montignac 2 évolue en championnat Régional U16 R2 et qu'il faut donc se référer à la participation effective des joueurs à des rencontres au sein de cette équipe,

Considérant que la rencontre entre GJ Sarlat-Montignac 2 et GJ Ribérac-Aulaye-Tocane 1 du 21 Mai 2022 fait bien partie des cinq dernières rencontres disputées par l'équipe de GJ Sarlat-Montignac 2 au sein du championnat U17 Interdistricts 24/47,

Considérant qu'après comparaison des Feuilles de Match Informatisées de l'équipe de GJ Sarlat-Montignac 1 au cours de la saison avec celle de la rencontre en litige, il apparaît qu'aucun joueur n'est inscrit sur la Feuille de Match Informatisée de la rencontre en U17 Interdistricts 24/47 en ayant participé à plus de sept rencontres avec l'équipe évoluant en U16 R2,

Considérant les dispositions de l'article 26 C/ 2) c) des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine selon lesquelles : « les joueurs, ayant disputé l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour avec une équipe supérieure du club ou toute autre rencontre officielle se déroulant à l'une de ces dates, ne peuvent participer à un championnat régional ou départemental avec une équipe inférieure du club »,

Considérant qu'après examen des Feuilles de Match Informatisées des deux dernières rencontres de l'équipe de GJ Sarlat-Montignac 1 en U16 R2, à savoir les rencontres n°23401155 Tulle / GJ Sarlat-Montignac 1 du 9 avril 2022 et n° 23401164 GJ Sarlat-Montignac 1 / Ussel du 7 mai 2022, il apparaît qu'aucun des joueurs inscrits sur la feuille de match en litige n'a pris part à l'une de ces deux rencontres,

Considérant dès lors que le club GJ Sarlat-Montignac n'a pas méconnu les dispositions précitées de l'article 26, C, 2/, b) et de l'article 26, C, 2/, c) des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine,

Juge donc les réserves infondées.

**Par ces motifs, confirme le résultat acquis sur le terrain (2-1 en faveur de GJ Sarlat-Montignac 2).**

Les droits de confirmation de réserve seront portés au débit du compte du club de GJ Ribérac-Aulaye-Tocane.

### U17 Honneur District

#### Forfait :

Match n° 24346085 du 21/05 Bias / Casteljaloux : forfait de Casteljaloux (1<sup>er</sup> forfait)

Bias : 3 points, 3 buts – Casteljaloux : moins 1 point, 0 but.

## Tournois

Liste des tournois organisés par les clubs du District :

(aucune modification par rapport au précédent PV)

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	CATEGORIES	CONTACTS
US GONTAUD	jeudi 26 mai 2022	U12-U13	Robin Laillette : 06 38 16 47 30 @ : 519800@lfaquitaine.fr
EBBE	jeudi 26 mai 2022	U6-U7 U8-U9	Anthony Benlloch : 06 29 82 11 11 @ : 522239@lfaquitaine.fr
US GONTAUD	samedi 28 mai 2022	U10-U11	Robin Laillette : 06 38 16 47 30 @ : 519800@lfaquitaine.fr
EBBE	samedi 28 mai 2022	U10	Anthony Benlloch : 06 29 82 11 11 @ : 522239@lfaquitaine.fr
EBBE	samedi 28 mai 2022	U11	Anthony Benlloch : 06 29 82 11 11 @ : 522239@lfaquitaine.fr
EBBE	dimanche 5 juin 2022	U9 (foot à 8)	Anthony Benlloch : 06 29 82 11 11 @ : 522239@lfaquitaine.fr
AS LAUGNAC	samedi 4 juin 2022	U6-U7 U8-U9 U10-U11	Laurent Bardina : 06 13 22 02 73 Sylvain Lacoste : 07 77 78 21 86 Marianne Lacoste : 06 13 99 12 91
CASSENEUIL	samedi 11 juin 2022	U6-U7	Alain Coestier : 06 82 88 89 03 Hugues Thérin : 06 82 23 15 06 @ : 549868@lfaquitaine.fr
CASSENEUIL	dimanche 12 juin 2022	U8-U9	Alain Coestier : 06 82 88 89 03 Hugues Thérin : 06 82 23 15 06 @ : 549868@lfaquitaine.fr
US SAINTE-BAZEILLE	dimanche 12 juin 2022	U6-U7 U8-U9 U10-U11	Laure Prévot : 06 85 90 05 06 @ : 515159@lfaquitaine.fr
TONNEINS FC	samedi 18 juin 2022	U12-U13	06 72 91 59 16 @ : tonneinsfoot@gmail.com

FC VILLENEUVE / LOT	samedi 25 juin 2022	U8	06 19 75 45 26 @ : bcalcat@yahoo.fr
FC VILLENEUVE / LOT	samedi 25 juin 2022	U9	06 19 75 45 26 @ : bcalcat@yahoo.fr
FC VILLENEUVE / LOT	samedi 25 juin 2022	U10-U11	06 85 54 49 98
PASSAGE FC	samedi 25 juin 2022	U10	Vincent Lussagnet : 06 68 71 23 34 Laureline Marmié : 06 63 65 99 51 @ : passagefootballclub47@gmail.com
PASSAGE FC	samedi 25 juin 2022	U11	Vincent Lussagnet : 06 68 71 23 34 Laureline Marmié : 06 63 65 99 51 @ : passagefootballclub47@gmail.com
PASSAGE FC	dimanche 26 juin 2022	U8 (foot à 5) U9 (foot à 8)	Vincent Lussagnet : 06 68 71 23 34 Laureline Marmié : 06 63 65 99 51 @ : passagefootballclub47@gmail.com

**Le Président**  
**A. MARCQ**